



STRATÉGIE INTÉGRÉE POUR LA MÉDITERRANÉE

Introduction

- Le Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, se basant sur l'expérience de la stratégie de l'Union européenne pour la région de la Mer Baltique et le Danube, a lancé un débat interne sur une Stratégie intégrée pour la Méditerranée le 5 février 2010.
- À cette fin, le séminaire «L'Europe et son voisinage: vers des macro-régions?» a été organisé à Bruxelles le 1^{er} juillet 2010, dans le cadre du projet MedGovernance (Programme MED) ; les différents mécanismes et outils mobilisés par l'Europe jusqu'à présent ont fait l'objet de diverse discussions et étaient considérés comme n'étant pas en mesure de résoudre individuellement les différents problèmes sectoriels qui touchent le bassin méditerranéen ; l'approche macro-régionale (MR) a par conséquent été étudiée comme une solution possible puisqu'elle peut intégrer les différents instruments et acteurs impliqués dans les problématiques complexes du bassin.
- La RIM a souligné l'occasion d'initier une approche fondée sur une stratégie intégrée pour la Méditerranée au sein de la préparation de la prochaine période budgétaire de l'UE (2014-2020).
- De plus, une implication à plusieurs niveaux est considérée être vitale non seulement pour créer une vision commune, mais surtout pour définir des stratégies concrètes. L'implication du niveau local et régional, ainsi que celle des organisations multilatérales travaillant dans la zone Méditerranée, est fondamentale pour mettre en œuvre les stratégies macro-régionales identifiées par les États.

Il convient par conséquent de considérer le présent document comme un complément à la note technique de la CRPM «Quelles opportunités la coopération territoriale et les stratégies macro-régionales représentent-elles pour la politique de cohésion après 2013?» et «Pour une participation plus active des territoires dans une nouvelle politique de voisinage». À ce titre, il convient de prendre en compte les points suivants:

- Le développement d'une macro-région Méditerranée peut uniquement s'envisager comme une partie ambitieuse de la politique régionale impliquant l'ensemble du territoire européen;
- La cohésion territoriale est un principe politique fondé sur la solidarité entre les différents territoires à différentes échelles;
- Une macrorégion méditerranéenne devra être le cadre stratégique de cohésion pour la politique méditerranéenne. Ce cadre servira pour une coordination entre le forum politique de l'UpM (ARLEM et Secrétariat général avec projet PPP) et les outils communautaires existants pour la cohésion et le voisinage (coopération transnationale, transfrontalière et transfrontalière maritime qui couvrent l'ensemble de la Méditerranée depuis 2007), en réutilisant la coopération bilatérale et surtout la multilatérale, en développant les outils comme les jumelages institutionnels et socio-économiques entre les territoires des deux bassins. Ces deux piliers communautaires seront des outils transversaux qui impliqueront les autres politiques sectorielles d'intérêt pour un développement commun (transport, énergie, politique maritime et environnementale, tourisme et innovation, y compris sociale) ;
- Une macro-région Méditerranée doit être pensée comme une voie pour revitaliser le partenariat euro-méditerranéen post-2013.

La position des Régions méditerranéennes

L'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne, réunie à Ioannina, le 13 septembre 2010:

- croit que la contribution des régions méditerranéennes est indispensable dans le processus de consultation lancé par les Institutions européennes dans la préparation de la période de programmation 2014-2020;
- suggère de tirer parti de tout le potentiel de la coopération territoriale méditerranéenne menée par les institutions locales et régionales afin d'étudier la pertinence des stratégies macro-régionales méditerranéennes;
- soutient que, étant donné que les priorités futures seront définies à un niveau politique élevé entre la Commission de l'Union européenne et les États membres, la consultation des Régions méditerranéennes dans la définition des propositions de politique est essentielle au succès des stratégies macro-régionales méditerranéennes;
- propose l'expérience approfondie des Régions méditerranéennes en matière de coopération territoriale comme une contribution nécessaire pour développer les stratégies méditerranéennes, en particulier:
 - en contribuant à la mise en œuvre et au financement de « macro-projets » méditerranéens;
 - en apportant des informations sur le rôle des programmes actuels de coopération territoriale européenne dans le bassin méditerranéen y compris de coopération transfrontalière de l'ENPI, et leur potentiel en tant que méthodologies de prise de décision et de gouvernance pour les stratégies transnationales;
 - en explorant les outils potentiels capables d'harmoniser les initiatives transnationales/internationales actuellement en vigueur dans le bassin méditerranéen, en particulier en mettant en œuvre les priorités identifiées par les politiques européennes;
 - en explorant comment établir des liens entre la stratégie macro-régionale et les stratégies régionales, en particulier celles financées par les fonds structurels;
 - en contribuant à mener le processus macro-régional à travers une quantité d'actions et de projets stratégiques mis en œuvre par une coopération à tous les niveaux, national, régional et local. Cette approche peut également évaluer l'efficacité des actions régionales/transnationales menées dans le cadre actuel de la coopération territoriale européenne, en capitalisant l'héritage significatif dans la future période de programmation de la politique de cohésion;
 - considère nécessaire et approprié de prendre en compte l'existence de stratégies eurorégionales structurées autour du GECT (Groupement européen de coopération territoriale).

Cadre juridique et institutionnel de la stratégie

L'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM pense que:

- Les perspectives financières pour la période de programmation 2014-2020 sont fondamentales pour établir les exigences en matière de stratégie.
- La planification d'une stratégie macro-régionale pour la Méditerranée devrait suivre la logique d'une approche territoriale intégrée.
- Les principes existants de la politique de cohésion devraient guider la conception actuelle des stratégies macro-régionales.
- Il est très important que les stratégies méditerranéennes macro-régionales intègrent les orientations stratégiques communautaires - NSRF-NRP – et soient cohérentes avec les Programmes opérationnels nationaux, interrégionaux et régionaux.
- Pour être efficace, la stratégie intégrée pour la Méditerranée devrait également prendre en compte les activités au sein des projets stratégiques et la capitalisation entreprises par les programmes de coopération territoriale de l'UE.
- De plus, il convient de prendre en compte le calendrier de réformes de la Politique de voisinage de l'Europe ainsi que la manière d'intégrer ces stratégies dans la mesure où les problématiques de la Méditerranée peuvent très rarement être résolues sans impliquer les territoires environnants.
- De plus, la relation entre la stratégie intégrée pour la Méditerranée et le processus euro-méditerranéen (Union pour la Méditerranée) est essentielle, ce dernier rassemblant tous les membres de l'UE, avec une majorité des pays non européens limitrophes à la mer Méditerranée, à la fois au niveau des États et des régions (ARLEM) ; ce lien devrait être plus fort en particulier pour traiter les principales problématiques territoriales de l'Union pour la Méditerranée : énergie, sécurité maritime et transport, eau, commerce et innovation, y compris sociale.

Principales politiques d'une stratégie intégrée pour la Méditerranée

L'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM croit que les stratégies intégrées devraient être conçues à partir d'une approche basée sur les territoires, en interprétant les besoins territoriaux et les potentiels de la région, selon la dimension géographique des problématiques sectorielles et en impliquant les rives Sud et Est lorsque des stratégies spécifiques nécessitent des actions globales.

ANNEXE 1 – POLITIQUES PRINCIPALES DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

- **La gestion intégrée de l'espace maritime:** La zone méditerranéenne est un écosystème marin très complexe et ouvert, qui constitue une aire d'éclosion pour les poissons et une aire migratoire et d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux. C'est également l'une des mers les plus utilisées, avec la pêche, le transport maritime, le commerce, l'énergie, l'exploitation des mines de sable, la défense et les loisirs. L'activité économique croissante dans la mer conduit à une concurrence croissante entre les utilisateurs de la mer.
- **La lutte face au changement climatique:** L'un des principaux défis auxquels est confrontée la mer Méditerranée est le **changement climatique**, avec les mesures d'adaptation et de réduction requises. Les précipitations et les inondations dans le Nord et le Sud de la mer Méditerranée, combinées aux hausses de température et à l'aridité du Sud, causeront des changements significatifs à la fois à la géographie physique et à la géographie humaine.
- **L'environnement:** Le développement humain et économique toujours croissant a provoqué une dégradation environnementale accrue. L'environnement marin vulnérable en Méditerranée est confronté à une combinaison inquiétante de pollution provenant de sources à terre et des navires, des décharges, des impacts sur la biodiversité, la surpêche et la dégradation des côtes. La mer Méditerranée est classée, dans le cadre du MARPOL, en « zone spéciale » pour le pétrole depuis 1983 et pour les débris depuis mai 2009.
 - Voici quelques chiffres sur la pollution en Méditerranée : 60 % des eaux usées urbaines sont toujours déversées sans être traitées dans la Méditerranée, 48 % des principales villes côtières ne disposent d'aucun système d'évacuation des eaux usées, et moins de la moitié des déchets industriels liquides sont purifiés. La réponse à ces points est toujours insuffisante malgré les efforts nationaux. Des difficultés existent dans la mobilisation inadéquate des différents acteurs et des ressources financières nécessaires.
 - Important: Il convient de noter que la pollution peut se déplacer librement dans la région méditerranéenne même si elle est liée à la dynamique démographique et aux problèmes de développement économique (il y a par conséquent des différences entre les régions en matière de pollution). Cette liberté de déplacement à travers toute la région fait des défis environnementaux un défi majeur commun.
 - De plus, la gestion des déchets et la pollution marine constituent des problématiques environnementales cruciales pour la région.
- **Le développement de l'accessibilité et de l'attractivité:** Les ports méditerranéens sont des plaques tournantes importantes pour l'exportation et l'importation de marchandises et fournissent un accès à des lieux commerciaux et à l'arrière-pays de l'Europe, en stimulant le **développement économique** dans notre région. Une mondialisation poussée de l'économie et une augmentation de la population mondiale vont probablement augmenter le trafic. Il est essentiel de garantir un passage libre en Méditerranée et un bon flux vers l'arrière-pays, également pour ce qui est du trafic des bateaux de croisières touristiques.
 - **Transport** - La mise en place d'un réseau de transport multimodal intégré euro-méditerranéen est un objectif principal du développement économique et social durable dans la région. En augmentant l'efficacité de la logistique commerciale, les pays partenaires méditerranéens (PPM) amélioreront leur compétitivité sur le marché mondial au travers d'une stratégie basée sur leur proximité de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Europe et supporteront la concurrence en hausse de l'Asie, offrant des délais de livraison plus courts et des approvisionnements à la demande. Il faut exploiter le potentiel de la situation stratégique de la Méditerranée.

- **Promouvoir l'excellence** - Le Nord de la zone Méditerranée est un bastion européen par rapport aux autres régions pour ce qui est de la capacité d'innovation et des performances. La progression vers une société basée sur les connaissances et une solide base de recherche ont permis d'atteindre l'excellence dans des secteurs tels les technologies de l'information et de la communication (ICT), les énergies renouvelables, les technologies marines et les industries créatives. Les défis futurs dans ce contexte constitueront à capitaliser sur l'excellence des régions et à promouvoir et maintenir l'innovation dans des secteurs existants et futurs dans le Sud également.
- **L'innovation et la recherche:** L'innovation constitue un objectif clé pour tous les pays méditerranéens. L'activité et les capacités d'innovation sont essentielles à la croissance et au développement économiques, tandis que de nouvelles technologies créent de nouvelles opportunités pour les pays en développement afin qu'ils participent au réseau de connaissances mondiaux. Par conséquent, l'innovation est à la fois un élément clé dans la stratégie de Lisbonne de l'Union européenne et un objectif clé pour le développement socio-économique des PPM.

Un potentiel de coopération émergent existe dans ce domaine entre les Pays méditerranéens de l'Union Européenne (EUMC) et les Pays partenaires méditerranéens (PPM), au travers d'interconnexions ou d'autres liens entre les pôles et les parcs technologiques, les incubateurs d'activités innovantes, les centres de R&D, etc. Les projets innovants peuvent également revêtir un aspect local fort, en soutenant le développement territorial.
- **L'emploi et l'éducation:** La dynamique démographique revêt des effets très différents sur les rives Nord et Sud du bassin méditerranéen. Au Nord, les défis futurs seront liés au vieillissement de la population, avec son impact néfaste sur la croissance économique, l'innovation, les budgets publics, etc. Dans les PPM en revanche, une population jeune arrivera sur le marché du travail. Le chômage constitue déjà un défi de développement majeur dans nombre de PPM. De plus, les différentes tendances démographiques et de l'emploi entre les deux rives du bassin tendent à élargir les flux d'immigration à travers la Méditerranée. Le besoin d'une amélioration du capital humain émerge sur les deux rives de la Méditerranée.
- **L'immigration:** L'immigration irrégulière maritime est une préoccupation majeure dans la région, qui appelle à une coopération avec des partenaires méditerranéens pour contrecarrer le phénomène et empêcher des pertes de vies humaines. L'immigration et l'intégration sociale des immigrés partagent un défi, qui appelle à une approche stratégique visant à optimiser les avantages de l'immigration pour tous les partenaires.
- **La sécurité:** La coopération face au crime organisé, à l'immigration clandestine et pour améliorer la sécurité maritime.
- **L'aide aux territoires habitables:** Le bassin méditerranéen est une région diverse qui offre à la fois un environnement culturel naturel et un environnement urbain attractifs. Un défi sera de continuer à soutenir et à mettre en valeur les forces des zones urbaines et rurales et leurs liens mutuels au niveau macro-régional. De cette manière, la croissance économique et l'attrait des communautés de ces régions doivent être promus pour soutenir des conditions de vie dans des endroits très touristiques.

D'un point de vue opérationnel:

- Une stratégie macro-régionale méditerranéenne générale (cadre) apporterait une cohérence et une intégration aux axes de priorité. Les organisations internationales/l'Union européenne/les États/les Régions s'engageraient ainsi à contribuer à x % de leur enveloppe OP envers les objectifs de la stratégie macro-régionale.
- Une enveloppe «Projets» (plan d'action), visant à fonder un nombre limité de projets stratégiques pour chaque priorité.
- En fonction de l'échelle et du type de projets, la stratégie serait mise en œuvre partiellement au niveau transnational, ou directement à travers les programmes opérationnels européens au niveau national, régional.
- Un organe de surveillance serait mis en place afin d'optimiser la propriété et la surveillance stratégique, la représentation des territoires.
- Une assistance technique, qui, conformément au principe du «*aucun nouvel organisme*», devrait englober et tirer profit des structures TA existantes (UP.MED, TN.MED, ENPI.MED, etc.).
- Le siège de l'Union pour la Méditerranée se situe à Barcelone; l'Espagne inclut l'Union européenne et les régions des pays partenaires placés le long des rives de la Méditerranée.
- La politique maritime intégrée de la Méditerranée.

Calendrier des activités de la stratégie méditerranée en 2010/2011

- **5 février 2010: Le Bureau politique CIM/CRPM** a lancé l'initiative de la création d'une macro-région méditerranéenne et a mandaté les instituts de recherche méditerranéens pour préparer la méthodologie scientifique relative à l'opération.
- **13 avril 2010: Le forum macro-région de l'Europe - Intégration via la coopération territoriale:** Hébergé par le Comité des Régions à Bruxelles. Un séminaire politique de haut niveau a été organisé en coopération avec l'intergroupe du Comité des Régions. Le séminaire a également abordé des stratégies relatives au Danube et à la Mer Baltique. **Le Président de Murcie, M. Valcarcel Siso**, Vice-président du Comité des Régions et de la Commission Interméditerranéenne, a présenté le 5 février le mandat du Bureau politique de la CIM pour lancer une stratégie méditerranéenne, faisant référence à la création de la macro-région méditerranéenne.
- **6 mai 2010:** Groupe de travail sur la cohésion territoriale de la CIM (Région Campanie – Bruxelles)
- 15 mai 2010 (Palermo): **Conférence Unis par la Méditerranée (macroMED)**
- 18 mai 2010 (Roma): Comité IT MacroMED
- 21 mai 2010: **Approche des bassins maritimes et du voisinage européen:** le processus de consultation a été lancé afin d'identifier les besoins en matière de stratégie méditerranéenne, la valeur ajoutée... - **Atelier à Oviedo** à l'occasion du Maritime Day.
- 25 mai 2010: **Séminaire CRPM sur la coopération et le voisinage (Valencia):** La CIM propose la stratégie méditerranéenne.
- **11 juin 2010:** Informer le **BP de la CRPM** de l'avancement de la STRATEGIE MED - Sera réalisé par la présidence de la Commission Interméditerranéenne
- 14-15 juin 2010 (Sevilla): Master ClassMG - Projet MEDGOUVERNANCE, MacroMED
- 16 juin 2010 (Bruxelles): EU2020 + Macro (Arc Latin)
- 17 juin 2010 (Bari): ENPI+MED IT
- **1^{er} juillet 2010: Conférence** "L'Europe et son voisinage: vers des macrorégions? Perspectives politiques et opérationnelles. Avec la participation de représentants multiniveaux, des institutions de l'UE, des États membres, des autorités locales et régionales, conférence visant à identifier la méthode la plus adéquate pour la gestion de la Méditerranée. Cette conférence a été importante dans le processus de consultation sur la stratégie macrorégionale en Méditerranée et pour la valeur ajoutée à en tirer.
- **13 septembre 2010 (Ioannina): Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne –** Stratégie intégrée pour la Méditerranée
- 4-8 octobre 2010: OPEN DAYS. **Semaine UE Région et villes:** MacroMED
- **2-3 novembre 2010 (Taormina): Forum sur les associations européennes de coopération territoriale et les macrorégions – Nouveaux outils de participation pour les politiques transnationale et de voisinage de l'UE**
- **16-17 décembre 2010 (Roma): Conférence avec la DG MARE sur la politique maritime intégrée en Méditerranée (MacroMED)**
- **4 mars 2011: Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne (MacroMED):** Information actualisée disponible sur le site www.medregions.com

Prochaines étapes pour les Régions méditerranéennes

Afin de préparer des stratégies méditerranéennes macro-régionales à temps pour le démarrage de la période de programmation 2014-2020, la CIM devrait prendre en compte l'ordre du jour européen relatif à la future politique de cohésion comme suit :

- contribuer à la proposition du cadre conceptuel et opérationnel que la Commission européenne devrait soumettre, d'ici juin 2011, au Conseil européen, afin de définir les stratégies macro-régionales méditerranéennes à mettre en œuvre à partir de 2014;
- suivre la phase de préparation des nouvelles réglementations attendues vers le milieu d'année 2011 pour aider à définir des programmes réussis pour les stratégies macro-régionales;
- à cette fin, afin d'alimenter le débat européen prévu à propos de chaque zone stratégique, promouvoir la discussion entre les régions sur les zones géographiques possibles (cadre à géométrie variable) et les priorités de ces contextes à couvrir par la stratégie intégrée pour la Méditerranée.

PROPOSITION DE STRATÉGIE INTÉGRÉE POUR LA MÉDITERRANÉE

Le Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM:

- a demandé au Secrétaire exécutif de rédiger un programme annuel CIM (mi 2010/mi 2011) focalisé sur ces problématiques et suivant étape par étape l'ordre du jour ci-dessus afin de contribuer à ce processus d'un point de vue régional;
- demande aux Régions de promouvoir des propositions pertinentes au niveau de leur État, conformément aux modalités qu'elles devraient définir État par État, afin de contribuer à la préparation d'une stratégie cohérente au niveau transnational et européen;
- demande au Secrétaire exécutif de promouvoir des réunions avec les organismes chargés de la coopération territoriale européenne actuelle, afin d'analyser les méthodologies et les systèmes possibles pour la gouvernance d'une telle stratégie, étayant une réflexion concrète sur ce sujet;
- demande à l'Assemblée générale de rassembler les pays méditerranéens (Europe, Sud, Est) afin de discuter de et de partager les priorités et actions impliquant des gouvernements locaux et régionaux;
- décide de se réunir de nouveau en novembre 2010 pour analyser et approuver la proposition de la CIM à soumettre aux institutions de l'UE.